Programme de formation Permis A1 / A2

La conduite d’une motocyclette présente de réelles spécificités qu’il faut être en mesure de correctement maitriser. Ce programme se veut sur une vue d’ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques d’un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres usagers en danger. Au travers de ce programme, avec l’aide de votre enseignant, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celle qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais prendre et comprendre le rôle de l’équipement du motard, les moyens de maitriser la conduite d’une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs Ce programme vous permet également de pratiquer l’autoévaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite

1.MAITRISER LE MANIEMENT DE LA MOTO A VITESSE REDUITE ET A VITESSE PLUS ELEVEE, HORS CIRCULATION

a) Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d’équipement du motard

 b) Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord Maîtriser et déplacer la machine (sans l’aide du moteur)

c) Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine - Descendre de la machine en sécurité

d) Démarrer et s’arrêter en toutes circonstances

e) Monter et rétrograder les rapports de vitesse

 f) Maîtriser la réalisation d’un freinage

g) Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité

h) Tenir l’équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)

 i) Maîtriser l’utilisation de l’embrayage (sauf transmission automatique)

j) Maitriser les techniques d’inclinaison

 k) Réaliser un freinage d’urgence

Auto-évaluation :

 2. APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES

 a) Connaître et respecter les règles de circulation

b) Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)

 c) Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation

d) Adapter l’allure aux situations

e) Être en mesure de s’arrêter ou stationner et de repartir en sécurité

f) Tourner à droite et à gauche g) Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité h) Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire Auto-évaluation :

4. PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ECONOMIQUE

a) Suivre un itinéraire de manière autonome

b) Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie

c) Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer

d) Connaître les comportements à adopter en cas d’accident : Protéger, Alerter, Secourir

e) Connaître les dispositifs d’aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse) f) Avoir des notions sur l’entretien et le dépannage de la motocyclette

g) Pratiquer l’écoconduite Auto-évaluation

Bilan de formation après chaque séance pour suivre l’état d’avancement de l’élève.